

Conseil d'établissement

Procès-verbal de la séance tenue le 25 septembre 2023 en présentiel
Ouverture de la séance à 18 h 47.

Sont présents :

- Amélie Turgeon, parent
- Aline Beaulieu, parent
- Marie-Hélène Côté, parent
- Tommy Daigle, parent
- Cynthia Marquis, parent
- Marie-Ève Proulx, parent
- Karine Vachon, parent
- Nadia Brillant, enseignante au 1^{er} cycle
- Christine Bédard, enseignante au 2^e cycle
- Maxime Mundviller Gauthier, enseignant au 3^e cycle
- Karine Nadeau, représentante du service de garde
- Véronique Bergeron, Orthopédagogue membre du personnel professionnel
- Sandra Boucher, membre du personnel de soutien
- Jennifer Côté, directrice

1. Préliminaires

1.1. Ouverture de la séance

Heure du début de la séance à 18 h 47.
Mme Jennifer Côté souhaite la bienvenue à tous.

1.2. Vérification des présences (quorum)

Le quorum est respecté.

1.3. Lecture et adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté tel que présenté.

Il est proposé par Mme Karine Vachon d'adopter l'ordre du jour.

Adopté à l'unanimité
C.É.23-24 #01

1.4. Lecture et adoption du procès-verbal du 13 juin 2023

Le procès-verbal est adopté tel que présenté.

Il est proposé par Mme Karine Vachon d'adopter le procès-verbal.

Adopté à l'unanimité

C.É.23-24 #02

1.5. Suivi au procès-verbal

Aucun suivi.

1.6. Intervention du public

Aucune intervention.

1.7. Élection du président et du vice-président

Mme Karine Vachon propose Amélie Turgeon comme présidente

Mme Amélie Turgeon accepte la présidence.

Mme Karine Vachon propose Tommy Daigle comme vice-président

M. Tommy Daigle accepte le mandat de vice-président.

1.8. Élection du secrétaire et du trésorier

Mme Amélie Turgeon propose Sandra Boucher

Mme Sandra Boucher accepte le mandat de secrétaire et de trésorière.

2. Consultations – décisions

2.1. Établissement des règles de régie interne du CÉ

Les règles de régie interne du conseil d'établissement sont présentées aux membres. Mme Jennifer Côté précise qu'elle tiendra compte des jours de la fin de semaine pour l'envoi des avis de convocation. Elle informe également que les frais de garde autorisés pour les membres du conseil d'établissement sont de 5\$ par heure.

Il est proposé par Mme Aline Beaulieu d'approuver les règles de régie interne.

Approuvé à l'unanimité

C.É. 23-24 #03

2.2. Plan d'action du CÉ 2023-2024

Le plan d'action du conseil d'établissement est présenté aux membres.

Il est proposé par Mme Tommy Daigle d'adopter le plan d'action.

Adopté à l'unanimité

C.É. 23-24 #04

2.3. Adoption du calendrier des rencontres du CÉ

Le calendrier des rencontres du conseil d'établissement est présenté aux membres.

Il est proposé par Mme Karine Nadeau d'adopter le calendrier des rencontres.

Adopté à l'unanimité

C.É. 23-24 #05

2.4. Approbation des factures aux parents pour le matériel périssable

Mme Jennifer Côté explique aux membres qu'il y a une différence entre les frais présentés en mai et les frais réels. Elle nomme que l'école assumera la différence.

Mme Aline Beaulieu propose d'approuver la facturation aux parents et la solution de Mme Jennifer Côté pour combler le déficit.

Approuvé à l'unanimité

C.É. 23-24 #06

2.5. Activités éducatives

Les activités du 1^{er} cycle sont présentées par Mme Nadia Brillant, 2^e cycle par Mme Christine Bédard et 3^e cycle par M. Maxime Mundviller Gauthier. Il est précisé que le coût exact par activité n'est pas encore connu puisqu'il manque les frais de transport et l'obtention de subvention pour certaines activités. Le coût inscrit par activité est le plus exact possible selon les informations que les enseignants ont à ce jour.

Il est proposé par Mme Marie-Ève Proulx d'approuver les activités scolaires 2023-2024.

Approuvé à l'unanimité

C.É. 23-24 #07

2.6. Reddition compte projet éducatif

Mme Jennifer Côté explique le mandat du projet éducatif et elle met en lumière quelques éléments plus importants.

Il est proposé par Mme Nadia Brillant d'adopter la reddition de compte projet éducatif.

Adopté à l'unanimité
C.É. 23-24 #08

2.7. Caisse scolaire

L'année dernière, il avait été voté qu'il n'y aurait pas de caisse scolaire pour l'année scolaire 2022-2023. Mme Jennifer Côté demande si on la remet cette année ou non.

Mme Cynthia Marquis mentionne qu'il y a des subventions intéressantes pour les enfants comme celui de recevoir 10\$ à la suite de 7 dépôts durant l'année. Elle mentionne également que la caisse scolaire permet d'effectuer l'ouverture d'un compte pour les enfants et d'avoir une éducation financière. Les enseignants mentionnent que souvent, les enfants perdent ou oublient l'enveloppe de dépôt et que c'est beaucoup de gestion pour le peu de dépôt qu'ils reçoivent.

Finalement, il est entendu que Mme Jennifer Côté prendra de l'information auprès de la caisse afin de s'informer s'il serait possible de simplement fournir de l'information aux parents concernant les services offerts aux enfants à la caisse et sur les différentes subventions qu'elle propose.

3. Informations

3.1. Organisme de participation des parents

Campagne de financement :

Comme l'année dernière, la campagne de financement se fera avec la Fromagerie Bergeron et Perfection. Cependant, cette année, les commandes se feront en ligne et ce ne sera pas les mêmes produits que l'an dernier. Les élèves feront 35% de marge de profit.

Il est proposé par M. Tommy Daigle d'adopter la campagne de financement avec la fromagerie Bergeron de Perfection.

Adopté à l'unanimité
C.É. 23-24 #09

Activités d'Halloween :

Pour les élèves de maternelle 4 ans et 5 ans, l'activité aurait lieu le 31 octobre en après-midi dans le gymnase de Saint-Flavien. Il y aurait différents jeux, du maquillage et des collants.

Il est proposé par Mme Karine Vachon d'adopter l'activité d'Halloween pour les maternelles 4 ans et 5 ans.

Adopté à l'unanimité

C.É. 23-24 #10

Pour les élèves du 1^{er}, 2^e et 3^e cycle, l'activité aurait lieu le vendredi 27 octobre de 18 h 15 à 19 h 30 dans le gymnase de Saint-Flavien. Il y aurait différents jeux, musique et une limite de 125 personnes.

Mme Jennifer Côté précise qu'elle aimerait qu'il y aille plus de lumières afin d'augmenter la sécurité et d'éviter que les élèves entrent en collision les uns avec les autres. Il est discuté que des lumières de Noël pourraient être installées. Il y aura ajout de chaises, une liste des gens responsables et les surveillants porteront un dossard pour qu'ils soient plus facilement reconnaissables.

Il est proposé par Mme Karine Vachon d'adopter l'activité d'Halloween pour les élèves du 1^{er}, 2^e et 3^e cycle.

Adopté à l'unanimité

C.É. 23-24 #11

3.2. Photo scolaire

La photo scolaire a eu lieu le 20 septembre à Joly et Dosquet et le 21 septembre à Saint-Flavien.

Tout s'est bien déroulé. Mme Jennifer Côté précise que les écoles de Joly et Dosquet sont en rénovation donc il se peut que ce soit visible sur les photos scolaires puisqu'elles ont été prises à l'extérieur.

3.3. Formulaire de réclamation frais déplacement/gardiennage

Mme Jennifer Côté demande aux membres de remplir le formulaire et de le remettre à Mme Sandra Boucher à la fin du conseil d'établissement.

3.4. Dénonciation d'intérêts

Mme Jennifer Côté demande aux membres de remplir le formulaire et de lui remettre à la fin du conseil d'établissement.

3.5. Formation obligatoire des membres du CÉ

Mme Jennifer Côté demande aux nouveaux membres d'aller visionner les capsules sur le site Internet du gouvernement du Québec.

4. Autres points

4.1. Mots des écoles

La grande fête de la rentrée scolaire a été un franc succès. Il y a eu beaucoup de participants. Il faudra peut-être voir à autre chose pour l'an prochain étant donnée la popularité de l'évènement. Les parents avaient de la difficulté à comprendre ce que Mme Jennifer Côté disait au micro.

Saint-Flavien : L'accueil se déroule bien.

Joly : Beaucoup de bruit et de poussière à l'école à cause des rénovations. Visite de la caserne de pompier dans les semaines à venir.

Dosquet : Belle rentrée, les élèves ont profité des jeux d'eau durant les grosses chaleurs et il y a eu les olympiades. Une partie de la cour d'école n'est pas accessible pour les élèves à cause des rénovations.

Service de garde : Il y a eu des activités durant les 3 journées pédagogiques du mois d'août. L'entrée progressive s'est bien déroulée, les parents l'ont bien respectée. Les jeux à l'extérieur sont priorités.

4.2. Varia


Mme Cynthia Marquis demande s'il serait possible de faire l'ajout de ventilateurs pour l'activité d'Halloween du 27 octobre. Mme Jennifer Côté mentionne qu'il y a des ventilateurs dans les classes et qu'ils pourraient être utilisés pour l'activité. Cependant, elle demande qu'ils soient mis à des endroits où les élèves n'auront pas accès afin d'assurer la sécurité.

4.2.1. Tirage

La personne gagnante est Mme Marie-Proulx

5. Levée de l'assemblée

La levée de l'assemblée est proposée par Mme Karine Vachon à 20 h 19.


Amélie Turgeon
Présidente du conseil d'établissement


Jennifer Côté
Directrice de l'école